

# Design Tertiaire

Pôle multimédia de la maison de la RATP

C'est au cœur de son imposant ensemble immobilier, reliant le quai de la Rapée à la rue de Bercy que la RATP a souhaité se doter d'un pôle multimédia. Destiné à accueillir des activités événementielles aussi bien internes qu'externes, il est également dévolu aux services communication de la Régie. Pour les architectes invités au concours, la difficulté résidait dans le paradoxe énoncé par le maître d'ouvrage : ménager l'architecture du bâtiment, contenant conçu par Pierre Sirvin sur un principe de transparence et simultanément mettre en évidence le nouvel édifice – contenu qui devait témoigner de l'activité comme de l'identité dynamique de l'Entreprise publique. Il fallait donc inventer pour cette intervention contextuelle une écriture spécifique en singularisant la perception.

Les concepteurs lauréats, Marie Agnès Blond et Stéphane Roux ont opté pour un parti où le nouveau bâtiment se construit comme l'extension du corps architectural existant, réalisés par la dilatation de certains de ses éléments caractéristiques : la façade vitrée sur l'extérieur s'épaissit pour définir un volume parallélépipédique vertical tandis que la rue intérieure se prolonge par une dalle vitrée, sous laquelle prend place un volume horizontal, connecté sur le précédent. C'est par sa matérialisation particulière que le pôle se distingue de l'environnement dans lequel il s'insère : entièrement réalisé en verre, cette construction agit comme le révélateur de l'activité qu'elle abrite ; son caractère transparent, abstrait, est renforcé par la diffusion d'éclairages colorés qui qualifient et animent les différents espaces du bâtiment.

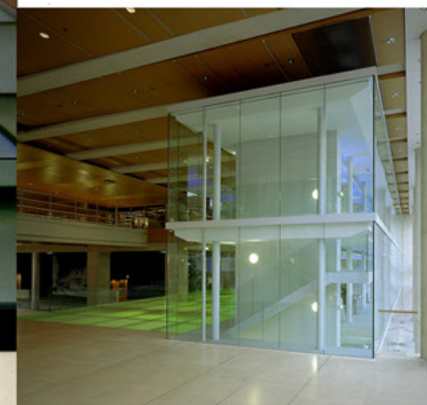
Le bâtiment est organisé sur 3 niveaux. Le niveau -1, d'une surface de 335 m<sup>2</sup>, regroupe 48 postes de travail et une salle de réunion, implantés sous la dalle de verre translucide, et dans le volume vertical. Le niveau rez de voirie, raccorde par la dalle de verre (211 m<sup>2</sup>), le volume vertical à la rue intérieure. 16 postes de travail sont implantés dans ce volume,



PHOTOS PAULINE TURKEL



Paris



Architectes, Marie Agnès Blond & Stéphane Roux. Architecte d'intérieur, Séverine Henrot.



Architectes, **Marie Agnès Blond & Stéphane Roux**.  
 Architecte d'intérieur, **Séverine Henrot**.  
 Maître d'ouvrage, **RATP**.  
 Architecte chef de projet, **Richard Pilty**.  
 Assistants, **Cyril Bertrand, Alexia Tchérakian**.  
 Bet structure métal et verre, **N. Green, & A. Hunt**.  
 Bet structure, **Khephren**. Bet fluides, **Espace-temps**.  
 Economiste, **René Micout**. Acousticien, **Delage & Delage**.  
 Éclairagiste, L'Observatoire 1 – **Georges Berne**.  
 Surface 867 m<sup>2</sup> SHON.  
 Coût total en Euros HT 2.215.210,22.

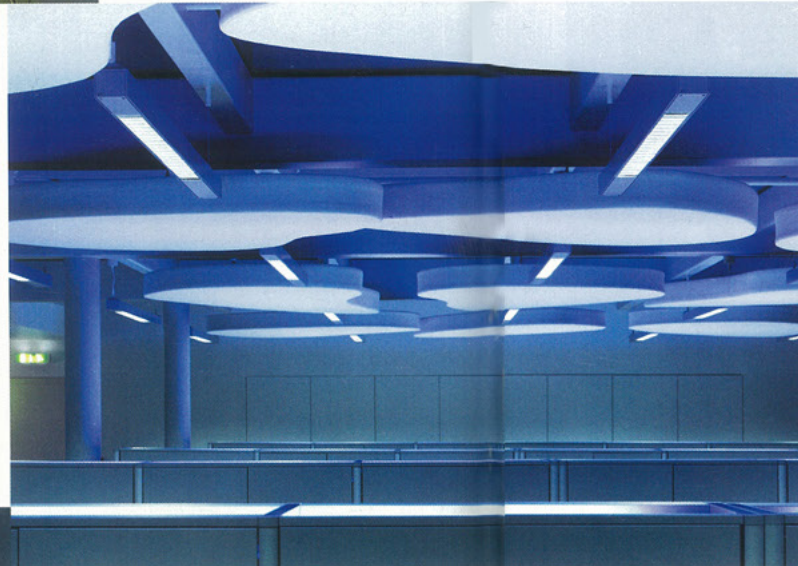
Reprises de structure, **Freyssinet**. Charpente métallique, **Cabrol**.  
 Façades vitrées, **La Française du verre**.

Vitrage feuilleté trempé et dalle de verre trempé **Masterpoint**,  
**Saint Gobain Glass**. Plafond métallique, **Échame**.  
 Plafond mousse (nuages), **Texaa**. Poutres froides, **GEA-Appel**.  
 Moquette, **Tarkett-Sommer**. Caoutchouc, **Freudenberg**.  
 Peinture, **La Seigneurie**.  
 Sanitaires, **Duravit - Gébéril**. Luminaires fluo, **ERCO**.  
 Luminaires néons, **Néons de la Capitale**.

Bureaux, **Knollscope** de **Knoll International**.  
 Sièges de travail, **Eurosit**.

sur une surface de 135 m<sup>2</sup>. Enfin, le niveau +1 (135 m<sup>2</sup>) regroupe 18 postes de travail dans le volume vertical. Les circulations horizontales sont rejetées en périphérie des plateaux afin de rendre visibles les déplacements des utilisateurs et dégager les façades de tout parasite visuel (meublier, affichage...). Les circulations verticales sont réalisées par un escalier encoisonné et un escalier ouvert, implantés à chacune des extrémités du volume vertical. L'ensemble des espaces non-cloisonnés sont organisés en cellules de 4 ou 6 postes de travail, délimitées par les meubles de rangement. La partition spatiale proposée crée un réel confort de travail, tout en favorisant la fluidité de circulation et de communication ente postes et niveaux. Ainsi organisé, le bâtiment conserve sa

lisibilité, tant depuis l'espace intérieur de la Maison de la RATP que depuis l'extérieur. La densité, la dynamique de l'activité du bâtiment, rendues visibles par le vitrage, sont accentuées par l'environnement lumineux proposé : implanté en partie haute du mobilier de rangement, un éclairage coloré indirect et variable, complémentaire de l'éclairage fonctionnel direct, modifie en permanence les ambiances et transforme le bâtiment en un événement, une expérience visuelle perpétuellement renouvelée. La lumière varie tant dans son chromatisme que dans son intensité, en fonction de l'heure et de l'occupation, très douce et constante lorsque le bâtiment est occupé, elle devient beaucoup plus intense et changeante lorsqu'il est vacant. NT ?



Le traitement acoustique sous la dalle de verre est réalisé par des baffles acoustiques suspendus (nuages) composés d'une ossature bois recouverte de deux épaisseurs de mousse absorbante Texaa et sous les planchers du bâtiment R+2, le traitement acoustique utilise un plafond composite : plaques de plâtre + isolant + plafond laine de roche + plafond métal perforé.

